

LES DELICES DE PALERME

Assemblée Générale Mixte du 17 juillet 2020 de la Société "LES DELICES DE PALERME", SARL au capital de 500€ ayant son siège social à BOURG DE PEAGE (26300) 15 Grande Rue Jean-Jaurès - 879.458.859 RCS ROMANS : Démission de Mme Francine CAVE de ses fonctions de cogérante à compter du 17 juillet 2020. M. Giacomo LECCE reste seul gérant

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 01-050820

FONCIERE BERT INVEST

SAS au capital de 830870 €. Siège social : 2 ROUTE DE LA MAISON BLANCHE, ZI LA TULANDIERE, 26140 Saint-Rambert-d'Albon. 802 706 093 RCS de Romans-sur-Isère. Par AGE du 09/06/2020 et décisions du Président du 30/06/2020, le capital social a été réduit de 169.130 € par rachat et annulation d'actions, pour être porté de 830.870 € à 661.740 €. Modification au RCS de Romans-sur-Isère

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 02-060820

PARADISE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : Route de Pierrelatte, Quartier Les Moulins 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par signature électronique le 06 août 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PARADISE

Siège social : Route de Pierrelatte, Quartier Les Moulins, 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

Objet social :

- L'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non, comme de tous droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de ces biens et droits ;
- La construction de bâtiments, la réalisation de travaux sur des ensembles immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Thierry BOUTIN, domicilié Route de Pierrelatte, Quartier Les Moulins à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (26130)

Clauses relatives aux cessions de parts : Toute cession de parts sociales ne peut être cédée qu'avec l'agrément obtenu par décision collective extraordinaire des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS.
Pour avis La Gérance

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 03-070820

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 31 mai 2005, Madame Camille Marinette Jeanne PEREOL, en son vivant retraitée, demeurant à BOURG-LES-VALENCE (26500) 34 Rue Alsace Lorraine. Née à ANNONAY (07100), le 6 mai 1925. Veuve de Monsieur Roger Louis SERRE et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VALENCE (26000) (FRANCE) 179 Boulevard du Maréchal Juin où elle se trouvait provisoirement, le 17 février 2020. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aurélien FAVIER, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée à associé unique Aurélien FAVIER, Notaire associé, titulaire d'un Office Notarial à VALENCE, 39, Avenue Félix Faure, le 11 mai 2020 suivi d'un acte complémentaire audit acte de dépôt dressé par Maître Aurélien FAVIER, notaire susnommé, le 4 août 2020, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aurélien FAVIER, notaire à VALENCE (26000) 39 Avenue Félix Faure, référence CRPCEN : 26003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VALENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'expédition de l'acte complémentaire à l'acte de dépôt de testament olographe de Madame Camille SERRE. En cas d'opposition, le légataire universel sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Annonce publiée le 13/08/2020
Annonce N° AL 04-070820

SCI GUERET

CABINET ANTOINETTE FOURNEREAU
Avocat au Barreau de LORIENT
4-6 Rue de Pontorson 56400 AURAY
Tél:02.97.14.70.24

Transfert siège social - Modification gérance

SCI GUERET. Société Civile Immobilière au capital de 55 796,34euros. Siège social : LE VILLAGE - 26770 ROUSSET LES-VIGNES. R.C.S. ROMANS - 403 533 060. Par décisions du 21/07/2020, les associés ont transféré le siège social, à compter du même jour, de Le Village 26770 ROUSSET-LES-VIGNES à 5 Rue Cail 75010 PARIS et ont donc modifié l'article 4 des statuts. La Société immatriculée au R.C.S. de ROMANS sous le numéro 403 533 060 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R. C.S. de PARIS. Objet : - L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation et la gestion de tous immeubles, bâtis ou non bâtis situés en France. - Et généralement toutes opérations mobilières et immobilières quelconques pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles n'affectent pas son caractère purement civil. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. La même assemblée a décidé la modification de la gérance comme suit : Ancienne mention : Mme Michelle GAUTHERON épouse STOPPA dt Le Village 26770 ROUSSET-LES-VIGNES. Nouvelle mention : M. Frédéric STOPPA dt 5 rue Cail 75010 PARIS. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS. Pour avis. La Gérance

Annonce publiée le 13/08/2020
Annonce N° AL 05-100820

MARODINE

Société par actions simplifiée au capital de
56 000 euros
Siège social : Place de l'Allet
26500 BOURG LES VALENCE
410 250 260 RCS ROMANS

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020, les mandats de la société J. CAUSSE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société GERMAIN ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration, et il n'a pas été désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS, Le Président

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 06-110820

ANNONCES DE LA SAFER

SAFER AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

APPEL A CANDIDATURES POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Article L 142-4 du même Code (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la **location** des biens fonciers ci-dessous désignés.

AA 26 19 0089 AGT : superficie totale : 69 a 80 ca, Agri. Bio. : non, Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAINT-PAUL-LES-ROMANS (69 a 80 ca) AB- 357[18]- 358 [18]- 359[19]- 360[19]- 361[21]- 362[21]. Zonage : SAINT-PAUL-LES-ROMANS : N - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles de la Safer, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit auprès du service départemental de la Safer au plus tard dans les 2 jours ouvrés suivant la date du **27/08/2020**. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 07-110820

APPEL A CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L 143-3, L 143-7-2 et R 142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 26 20 0105 01-JMC : superficie totale : 1 ha 23 a 70 ca dont 28 a 40 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ROCHEFORT-SAMSON (1 ha 23 a 70 ca) - 'Du bois des aulnes': AN-232[18] - 'Fremonds nord': ZN- 15(A)- 15(B) - 'Fremonds sud': AN- 233[19]. Zonage : ROCHEFORT-SAMSON : U - N - Fonds libre

AP 26 20 0069 PV : superficie totale : 17 a 17 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : TULETTE (17 a 17 ca) B-11.

Zonage : TULETTE : SD - Fonds libre

AA 26 20 0056 FB : superficie totale : 62 a 23 ca dont 62 a 23 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MARGES (11 a 20 ca) B-86. SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE (51 a 03 ca) C-131. Zonage : MARGES : N, SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

AA 26 20 0066 FB : superficie totale : 93 a 20 ca dont 93 a 20 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARMES-SUR-L'HERBASSE (93 a 20 ca) B-626. Zonage : CHARMES-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

AA 26 20 0059 FB : superficie totale : 1 ha 53 a 70 ca dont 87 a 40 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARMES-SUR-L'HERBASSE (1 ha 53 a 70 ca) B-620-621-622-623. Zonage : CHARMES-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

AA 26 20 0067 FB : superficie totale : 77 a 75 ca dont 77 a 75 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARMES-SUR-L'HERBASSE (77 a 75 ca) B-601-629. Zonage : CHARMES-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

AA 26 20 0068 FB : superficie totale : 3 ha 55 a 80 ca dont 3 ha 55 a 80 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARMES-SUR-L'HERBASSE (3 ha 55 a 80 ca) B-614-638. Zonage : CHARMES-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

AA 26 20 0102 FB : superficie totale : 83 a 20 ca dont 83 a 20 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARMES-SUR-L'HERBASSE (83 a 20 ca) B-652-654. Zonage : CHARMES-SUR-L'HERBASSE : N - Fonds libre

XA 26 20 0113 PV : superficie totale : 5 ha 08 a 98 ca dont 11 a 76 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : en partie. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances. Parcellaire : CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN (12 a 83 ca) C-200-316. CLANSAYES (4 ha 96 a 15 ca) D-1 D-2 D-3-157[5]-159[6]-160[6] D-161[125] D-164[158]. Zonage : CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN : A CLANSAYES : A

- Location sur une partie de la surface
CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer. Elles devront déposer leur candidature **par mail** au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **27/08/2020** à : direction26@safer-aura.fr, voire par écrit postal à l'adresse suivante : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

Annonce publiée le 13/08/2020

Annonce N° AL 08-110820